OUTRE-MER
NOVEMBRE 2026

#QUOTIENT FAMILIAL
UNE PREMIÈRE AVANCÉE VERS PLUS D'ÉQUITÉ !



La CFE-CGC Groupe La Poste poursuit son engagement en faveur des postiers ultramarins.
Depuis longtemps, la CFE-CGC Groupe La Poste alerte sur les conséquences de la majoration de vie chère dans le calcul du quotient familial utilisé pour l'accès aux activités sociales et culturelles des CSE.
Cette majoration, destinée à compenser les spécificités économiques des territoires ultramarins, peut paradoxalement pénaliser les postiers concernés en réduisant leurs droits à certaines prestations sociales.

UNE PREMIÈRE AVANCÉE JURIDIQUE

L'analyse juridique confirme qu'une correction du quotient familial en faveur des postiers ultramarins est possible.
La solution préconisée consiste à neutraliser, dans le calcul du quotient familial, le montant réel de la majoration de vie chère perçue.
Une perspective concrète qui conforte la démarche engagée par la CFE-CGC Groupe La Poste.

DE LA RECONNAISSANCE À LA MISE EN ŒUVRE

La CFE-CGC Groupe La Poste entend désormais poursuivre ses travaux afin d'aboutir à un dispositif opérationnel, équitable et juridiquement sécurisé.
Des données complémentaires et des simulations sont nécessaires pour mesurer les effets de cette correction sur les droits des postiers concernés et définir les modalités de sa mise en œuvre.

LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE PORTE SES REVENDICATIONS

- Une correction du quotient familial tenant compte des spécificités ultramarines.
- Une prise en compte des différentes situations, quel que soit le statut des postiers.
- Un accès équitable aux activités sociales et culturelles.
- Un dispositif harmonisé, transparent et juridiquement sécurisé.

La CFE-CGC Groupe La Poste poursuivra ses démarches auprès des instances concernées afin que cette première avancée juridique puisse se traduire par des mesures concrètes au bénéfice des postiers ultramarins.

NOTRE OBJECTIF : QUE LA COMPENSATION DE LA VIE CHÈRE NE DEVIENNE PLUS UN FACTEUR DE PÉNALISATION SOCIALE.

CFE-CGC GROUPE LA POSTE OUTRE-MER

POUR LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE, DÉFENDRE LES OUTRE-MER, C'EST DÉFENDRE L'ÉQUITÉ.



CFE-CGC Groupe LA POSTE - 90 rue La Fayette - 75009 PARIS
cgclaposte@gmail.com